

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 2

MARCHE DE CONSTRUCTION D'UNE DECHETERIE SIMPLIFIEE SUR LA
COMMUNE DE SINNAMARY

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES

1 rue Raymond CRESSON
Quartier Cabalou - BP 437
97310 - KOUROU
@ : accueil@ccds-guyane.fr
Téléphone : 0594 22 00 17

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

STRG (mandataire)

17 RUE MOMBIN
97 355 MACOURIA

GETELEC GUYANE SAS (co-traitant)

4 rue des Lucioles
Z.I. Collery 4
97337 Cayenne Cedex
97300, Guyane française

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre : marché de construction d'une déchèterie simplifiée sur la commune de Sinnamary
- Date de la notification du marché public : 28 mai 2021
- Durée d'exécution du marché public : 6 mois
- Montant initial du marché public :
 - Montant HT : 786 150,12 €
 - Montant TTC : 786 150,12 €

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Par délibération n°03_BR_2020_CCDS du 10 Décembre 2020, le bureau communautaire de la CCDS a attribué le marché de travaux de construction d'une déchèterie simplifiée à Sinnamary – lot 1 au groupement d'entreprises STRG/CEGELEC.

L'avenant de transfert n°1 prend acte de la cession de fonds de commerce par le Titulaire CEGELEC GUYANE SAS à la société GETELEC Guyane SAS à compter de la date de notification de l'avenant de transfert n°1. Cet avenant n°1 n'a induit aucune incidence financière.

Dès lors, le montant du marché s'élève à 786 150,12€ (Sept cent quatre-vingt-six mille cent cinquante euros et douze centimes).

Le présent avenant n°2 a pour objet de prendre en compte les travaux initialement prévus au marché défrichage et décapage pour la construction de deux déchèteries simplifiées de Sinnamary et Iracoubo n°201804TCCDSMAPA passé avec la société SOLEIL BTP pour un montant de 52 633,10 € dont 13 920,00 € dédiés aux travaux de la déchèterie de Sinnamary. Ce dernier étant arrivé à échéance sans exécution des travaux relatifs à la déchèterie de Sinnamary.

Ces travaux portent sur l'intégration des prestations suivantes :

- Préparation du foncier – décapage – défrichage – mise en andain
- Installation panneau
- Pose et dépose de clôture de chantier

Ces travaux sont évalués à 9 960,00 € TTC.

Description	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Remise(%)	Total
FOURNITURE ET POSE CLOTURE EN TREILLIS SOUDE DE SECURITE	80,00	ml	45,00	0,00	3600,00 €
DEFRICHAGE ET MISE EN ENDAIN 1780 m2	1780,00	m²	2,00	0,00	3560,00 €
REPLIE DE LA CLOTURE	1,00	FORFAIT	800,00	0,00	800,00 €
FOURNITURE ET POSE DE PANNEAU CHANTIER	1,00	Forfait	2000,00	0,00	2000,00 €
Total :					9960,00 €

De plus, il a été question de réévaluer les besoins initiaux notamment en ce qui concerne :

- Le séparateur d'hydrocarbure redimensionné aux besoins effectifs du projet suite à des incohérences observées lors de la phase VISA entre la DPGF et les prescriptions techniques
- La modification du dispositif d'assainissement non collectif pour une mise en cohérence avec les nouvelles orientations en matière de maîtrise de l'énergie (moins énergivore) et les retours d'expériences sur la déchèterie du lot 2 mise en service en mars 2021.

Prescriptions initiales

5.6	Fournitures et pose d'un déboureur/déshuileur	FT	-	78 410,00 €
6.4.b	Cuve de microstation 6 EH	FT	-	10 390,00 €
				88 800,00 €

Modifications techniques

.	Fourniture et pose d'une Ecoflo 5EH (sans clôture, avec pompe de relevage) et raccordement sur regard EP – Filtre à fragment de coco			18 071,53 €
.	Fourniture et pose d'un séparateur d'hydrocarbure (PRV sans BY PASS /TN = 215 L/s)			85 476,87 €
				103 548,40 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 24 708,40 €
- Montant TTC : 24 708,40 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 3,14 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 810 858,52 €
- Montant TTC : 810 858,52 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)